

GRANDS PARENTS PILIERS DE LA FAMILLE ?

Marie-Thérèse Casman, ULiège

La grand-parentalité est en quelque sorte à la mode depuis quelques décennies dans la plupart des pays occidentaux. Les sociologues mettent en évidence la force des liens intergénérationnels dans les familles d'aujourd'hui, force en partie due à la fragilité des liens d'alliance : moins de mariages et plus de divorces.

Cette importance de la présence des grands parents est à resituer dans l'évolution de l'image de la vieillesse, image qui a commencé à se moderniser à partir du 18^{ième} siècle. Peu à peu, les grands parents qui étaient surtout l'incarnation d'un principe d'autorité lignager et ancestral, deviennent plus proches et fondent davantage les relations sur des liens d'affection. Le vocabulaire utilisé reflète bien cette évolution, auparavant, on parlait des aïeux, on parle maintenant des grands parents à qui on donne toute sorte de petits noms : papily, mamilou ...

En outre avant le 18^{ième} siècle, la vieillesse était plutôt consacrée à la dévotion. C'était le moment où le chrétien devait se tourner vers Dieu en vue de son salut. La bonne vieillesse est donc décrite sous les traits du « retrait du monde » inspiré du modèle monastique. C'est le moment de se détacher du monde et de se rapprocher de Dieu.

On observe donc lors du siècle des lumières à une laïcisation des esprits. La vision de la vieillesse se modifie. Le monde n'est plus seulement le lieu du péché et du malheur, il existe une possibilité de bonheur ici et maintenant ! Et une des figures du bonheur, c'est justement la famille dans sa version affective. Au fond, la meilleure des consolations du dernier âge devient le repos auprès des siens et notamment le contact avec les petits enfants.

Autre évolution qu'il faut évidemment relever, c'est l'augmentation de l'espérance de vie : 47 ans en 1900, environ 80 ans à l'heure actuelle ... ce qui fait que la plupart des individus connaîtront leurs petits- enfants.

Et donc s'est imposée peu à peu l'idée que les grands-parents sont susceptibles de jouer un rôle important dans le système familial contemporain. Ils sont dynamiques, modernes, adoptant des attitudes plus libérales et affectives en matière de relations familiales.

Ce sont les grands-parents issus de la génération des baby boomers. Dans ce monde individualisé, les relations familiales et la parenté changent de contenu : elles sont moins traditionnelles et se définissent en fonction des préférences et des attentes de chacun. Elles sont aussi plus négociées. Le style relationnel est fondé sur la liberté, l'autonomie et l'épanouissement de soi. Les personnes ne se détournent pas de la famille mais au contraire leurs attentes sont devenues très fortes, parfois trop ! La vie familiale voudrait conjuguer sécurité et liberté, ancrage et épanouissement personnel mais comment obtenir l'un sans renoncer à l'autre ?

L'instabilité du lien conjugal renforce le lien de filiation qui lui est plus indissoluble. Nos sociétés se caractérisent donc notamment par la coexistence devenue assez banale de plusieurs générations.

Cela génère des solidarités silencieuses et gratuites auxquelles on fait appel en cas de divorce, perte d'emploi, décès d'un conjoint ... et les grands parents jouent donc quelque part un rôle de substitut ou de complément à l'Etat qui n'est plus vraiment providence.

Attention cependant de ne pas croire qu'il s'agit automatiquement de la Famille providence puisque de toute évidence, l'accès à ces aides n'est pas égalitaire pour des raisons économiques (les moyens dont on dispose), démographiques ou encore pour des raisons affectives et électives.

Au niveau du type de grands parents, on peut déterminer des différences basées par exemple sur la mobilisation : soit toujours mobilisables, répondant positivement à pratiquement toutes les sollicitations et modulant leur emploi du temps en fonction des appels. C'est en quelque sorte le temps des autres qui organise le leur. L'engagement dans cette grand-parenté permet parfois de compenser d'autres dimensions de l'identité perçues de manière moins favorable. Il peut aussi s'agir de pallier certaines difficultés de la vie professionnelle ou un certain isolement social. C'est en quelque sorte un moyen de valider une espèce de performance dans les affaires de famille et de signifier l'importance et la singularité de cette activité.

Il y a ensuite une activité maîtrisée en tant que grand parent. Il s'agit plutôt ici d'une activité séquentielle autour de certaines activités. Il y a une alternance de « moments chauds » autour d'occasions précises, par exemple des initiations culturelles, une aide scolaire, la transmission d'histoires de familles. C'est donc moins une prise en charge du quotidien. L'ensemble des temps libérés par la retraite ou par celle du conjoint n'est pas transféré dans le temps familial auprès des descendants. On remarque souvent l'adoption de compétences qui signent la modernité par exemple, il s'agit de la maîtrise de l'outil informatique ou du téléphone portable ...

Enfin, il y a la grand maternité ou parenté en suspens ou en mutation. La distance ou certaines circonstances comme des ruptures familiales peuvent conduire à une suspension plus ou moins durable. Ces grands parents peuvent s'estimer privés de leurs petits-enfants et cette absence de temps commun pèse d'autant plus, qu'en raison de la différence des âges, elle signifie une réduction des temps potentiels partagés.

Les grands parents ne forment donc pas une catégorie homogène. Leur âge, leur profil (actifs ou retraités), leur situation en couple ou seul, leur occupation dans les activités associatives, leur état de santé, ...

Nous allons maintenant nous attarder sur les apports des grands parents et sur les rôles qu'ils peuvent remplir :

Il ne s'agit pas d'un relevé exhaustif mais suite à des entretiens avec des grands parents, nous avons relevé les rôles suivants possibles. Certains évoluent en fonction du vieillissement des grands parents et en fonction du fait que les petits enfants grandissent. Par ailleurs, les grands

parents restent en principe libres par rapport à l'adoption de ces rôles, ils peuvent renoncer à en assumer certains ou mettre des limites.

Tout d'abord **un rôle d'inscription dans le temps et de structuration.**

Pour un enfant, il est important de comprendre que « grandir » signifie disposer un jour du pouvoir des adultes. Pour cela, il doit assimiler la notion de cascade des générations et il peut aussi réaliser que les adultes qu'il perçoit maintenant comme si puissants ont été un jour eux-mêmes des enfants. Souvent les enfants sont très intéressés de découvrir que leurs parents ont été aussi des enfants et ils aiment que les grands parents leur racontent des anecdotes concernant leurs parents, les gaffes qu'ils ont commises car ils ont du mal à s'imaginer que leurs parents n'ont pas toujours été des adultes.

Cela leur permet de découvrir petit à petit que leurs parents ont grandi au prix d'une dynamique évolutive, psychique et biologique qu'ils vont aussi devoir parcourir. Certains grands parents ont aussi gardé des jeux, des cahiers d'école de leurs enfants et les font découvrir aux petits enfants.

Ils aident aussi à se situer dans une lignée et garantissent le lien familial qui est un lien fondamental dans la fabrication de l'être humain (pensons aux enfants adoptés qui un jour ou l'autre veulent découvrir le secret de leur origine). Même absents, s'ils sont décédés, les grands parents représentent la continuité générationnelle, la transmission.

Il y a ensuite **le rôle de facilitation** : les grands parents d'aujourd'hui apportent beaucoup d'aide à leurs enfants. Tant dans les familles classiques que recomposées une place importante est dévolue aux grands parents et tout particulièrement aux grands-mères en bonne santé.

Il peut s'agir de garder les enfants dont les parents travaillent ou d'aller les chercher à l'école ou à la crèche, ou les garder quand ils sont malades, de les aider financièrement ou matériellement (le linge ...), voire d'héberger la famille en cas de problème économique par exemple. Ainsi les femmes en situation monoparentale s'en sortent souvent mieux si elles ont un soutien de leurs parents.

Les besoins de garde sont plus importants lors de la scolarité maternelle et primaire. Imaginons d'ailleurs une grève générale des grands parents !!! Cela déclencherait une espèce de chaos au niveau économique.

Il y a aussi **le rôle de récréation et de compréhension.**

Les grands parents sont dans une certaine mesure dégagés des obligations éducatives, la relation peut alors prendre une dimension plus ludique. Ils se situent alors plutôt dans une démarche un peu séductrice, opposée ou complémentaire à la mission éducative concentrée chez les parents. Ils sont les adultes qui donnent des cadeaux, de l'argent, qui ont du temps pour aller au cinéma ou faire des sorties sportives ou culturelles. Ces temps de l'enfance sont fondateurs d'un lien de confiance, d'un climat de confiance qui peut perdurer au moment de l'adolescence quand le jeune peut manifester une certaine révolte envers ses parents.

Il y a ensuite **le rôle fédérateur ou d'unification**

Les grands parents sont bien placés pour réunir la famille autour d'eux, soit de manière directe en organisant des rencontres familiales, des fêtes (anniversaires, Noël, ...) et même si les occasions de réunion ne sont pas effectives (pour cause de distance géographique ou de conflits intrafamiliaux), ils donnent des nouvelles des uns aux autres et chez eux on se croise ou on se rencontre par hasard.

Il y a le rôle de narration ou de mémoire familiale

Les grands parents racontent des histoires de la famille. Ils contribuent aussi à la fabrication de souvenirs, ce qui est structurant pour l'enfant et établit aussi de liens entre le passé et l'avenir. Les photos, les albums de famille jouent un rôle important. Certaines familles aussi développent une espèce de mythologie familiale, des événements qu'on raconte : tel grand père a été un résistant, ...

Rôle de transmission et de différenciation.

Les grands parents transmettent des connaissances, des valeurs et des idées différentes de celles des parents : ils vivent en principe un peu plus lentement, ils prennent plus de temps de profiter de la vie et des relations avec les autres. Cette façon de vivre est quelque part éducative mais de façon implicite car elle fait percevoir aux enfants une dimension de temps différente, une espèce de temps gratuit empreint de don et de tendresse.

Les grands parents offrent aussi aux petits enfants l'image d'adultes différents de leurs parents du fait de leur âge notamment. A cet égard, des études ont prouvé que les relations positives avec les grands parents influencent leurs attitudes envers les personnes âgées en général.

Le rôle de médiation

Les grands parents peuvent être amenés à intervenir dans des conflits entre parents et enfants. Ils peuvent aussi atténuer certaines tensions. De par leur position, la relation grand parentale est parfois le seul lien familial que le jeune peut envisager notamment au moment de l'adolescence, quand des tensions surgissent entre le jeune et ses parents.

De même en cas de séparation ou de divorce des parents, les grands parents peuvent rester une espèce de trait d'union entre les parents et contribuer ainsi à une survie assez indispensable du couple parental.

Attention cependant, bienveillance et bonne volonté ne sont pas toujours synonymes de compétences. Il est bon que ce rôle de médiation se borne parfois à conseiller une médiation plus professionnelle si les conflits sont aigus et ne semblent pas solubles par de la simple bonne volonté de l'un ou de l'autre. La neutralité peut certes être difficile à conserver en cas de divorce lorsqu'on voit son propre enfant souffrir suite à la rupture ou aux conditions dans lesquelles elle a eu lieu mais arriver à garder une certaine neutralité est un investissement pour l'avenir, lorsque les tensions seront quelque peu apaisées. Il n'y a pas de recette, mais la prudence et la retenue s'imposent si on veut privilégier l'intérêt des relations avec les petits enfants.

Rôle d'affection

Ce rôle transcende en quelque sorte tous les autres mais il est important de le mentionner. Cet amour peut être fondateur d'un sentiment de sécurité pour les petits enfants et peut être bien utile justement en cas de séparation des parents. Les grands parents deviennent alors parfois un des seuls éléments stables dans la vie des enfants.

A ce niveau, donner et recevoir beaucoup d'affection est certes important, mais il est primordial de garder une juste distance ou une juste proximité en évitant une présence trop prononcée et exclusive. Par leur présence et leur affection, les grands parents contribuent à la fabrication de souvenirs, et ces petits moments de bonheur dont le souvenir est bien utile plus tard ans la vie quand crises, conflits et soucis sont parfois au rendez-vous.

Enfin dans certaines circonstances, un rôle de substitution

En cas de divorce, d'indisponibilité grave ou en cas de décès des parents, il peut arriver que les grands parents élèvent leurs enfants et deviennent de réels substituts parentaux. Cependant, si les grands parents usurpent en quelque sorte le rôle de parents encore présents même s'ils sont affaiblis (drogue, alcoolisme, dépression ...), cela peut amener des dérives.

Chacun et chacune, nous pouvons nous demander quel rôle nous remplissons et quel rôle nous ne remplissons pas ... Il ne faut certes pas se sentir coupable si on ne remplit pas tous ces rôles. Chacun selon sa trajectoire de vie, son insertion sociale ou professionnelle, ainsi que ses valeurs peut se situer de façon différente. Les grands parents dans ces rôles, se sentent utiles, cela les motive et leur donne de l'allant.

Ainsi donc, les parents veillent moins à la durée de leur couple qu'à leur épanouissement personnel. Les enfants sont socialisés plus tôt et acquièrent plus rapidement une certaine autonomie mais par contre, ils restent plus longtemps dépendants de leur famille sur le plan financier. Dans ce contexte, où la montée de l'individualisme et le relâchement des liens d'alliance fragilisent le sanctuaire familial et la crise économique a entraîné une certaine précarisation de la vie quotidienne. Désormais, présents dans la parentèle autrement que dans le souvenir, les grands parents bénéficient de statuts variés. Mais, tantôt les grands parents apparaissent comme les soutiens de leurs descendants, tantôt au contraire, ils deviennent des charges pour ces mêmes descendants, lorsqu'ils deviennent dépendants. De toute façon le rôle des grands parents est important, il consiste à mobiliser les solidarités familiales en tant qu'artisans actifs ou au contraire comme bénéficiaires passifs de cette mobilisation.

Pour les grands-parents, il est important aussi de savoir comment vit la société actuelle ... et pour les petits enfants il est important d'apprendre à vivre de façon intergénérationnelle.

Je voudrais maintenant m'arrêter quelque peu sur la question des recompositions familiales et la place de ceux qu'il faut appeler les beaux grands parents. D'après une série d'entretiens menés avec des beaux grands parents, nous arrivions à une conclusion si pas générale en tout cas, courante. Il semble bien que les « liens de sang » restent prédominants. Ainsi, si une personne a à la fois des petits enfants et des beaux petits enfants, elle ressentira et agira sans doute différemment selon les uns et les autres ce qui n'exclut pas une relation affectueuse et importante. Cela dépend évidemment de beaucoup de conditions, notamment l'âge des

enfants au moment de la séparation et de la recomposition. Si cela se passe alors que les enfants sont très petits, cela sera différent s'ils sont pré ou adolescents.

Des liens d'affection peuvent donc s'établir entre beaux grands parents et beaux petits enfants mais cela s'arrête en tout cas lors de la transmission de biens sauf certains cas où le beau grand parent n'a pas d'enfant ou de petit enfant.

Il faut aussi évoquer la question de la persistance du lien avec les beaux grands parents en cas de nouvelle séparation de la famille recomposée ... je doute que les liens soient aussi puissants que lorsqu'il s'agit des liens de sang ... Souvent les relations s'étiolent et disparaissent.

Rappelons donc que beaucoup de facteurs peuvent entrer en ligne de compte : la durée de l'existence de la famille par alliance, l'âge des enfants au moment de la formation de la famille recomposée, le degré d'implication des grands parents dans la vie de l'enfant, l'endroit où ils résident, le nombre total de petits enfants, ...

Quand les parents divorcent, la décision peut avoir des conséquences pour les grands parents, les relations avec leurs petits- enfants risquent de souffrir de cette situation surtout si le divorce s'avère conflictuel. La branche paternelle est souvent la plus affectée. Certaines séparations entraînent dans leur sillage beaucoup de rancœur, certains ex conjoints semblent avoir pour objectif la vengeance ou le rejet. Beaucoup de souffrance et de tristesse seraient évitées si un dialogue pouvait s'instaurer et si la préoccupation principale était vraiment l'intérêt de l'enfant au moment de la séparation et pour la suite. Mais si tout le monde se revendique de l'intérêt de l'enfant, cette notion est difficile à définir et devient souvent un leurre qui cache des motifs moins nobles et plus partisans.

Lorsque la rupture est consommée, il faut redéfinir les relations notamment avec la famille du parent non gardien (en supposant que le système choisi ne soit pas l'hébergement égalitaire). Il existe une mesure qui permet au grand parent de revendiquer le droit à entretenir des relations avec ses petits- enfants. C'est l'article 10 de la loi du 13 avril 1995 qui dit que les grands parents ont le droit d'entretenir des relations personnelles avec l'enfant. Cette loi a été renforcée par la loi du 15 juin 2018 confirmant le droit fondamental des grands-parents d'entretenir des relations personnelles avec leurs petits- enfants et elle précise que l'exercice de ce droit ne peut être refusé que lorsqu'il porte atteinte à l'intérêt de l'enfant. Cette modification législative a été justifiée notamment par les considérations suivantes : les liens qu'entretiennent grands parents et petits enfant sont des liens de sang et d'affection. Ils contribuent positivement au développement de la personnalité des petits enfants. En période de crise, par exemple, quand les parents divorcent ou se séparent, les grands parents peuvent être un facteur de stabilité pour surmonter les difficultés et souffrances liées à la séparation des parents. Dans la pratique, ce droit n'est pas toujours respecté, précisément en période de conflit familial. En outre, quand des grands parents décident finalement de s'adresser au tribunal afin de faire respecter ce droit, on a pu constater que les juges rendaient des décisions judiciaires fort différentes d'un arrondissement judiciaire à l'autre. A défaut d'accord entre les parties, l'exercice de ce droit est réglé dans l'intérêt de l'enfant par le juge. Cette loi s'inscrit dans le contexte de la fragilisation des couples. En cas de recours à la justice, le juge peut décider d'entendre l'enfant en dehors de la présence des parents et des grands parents.

Pour le bien de l'enfant, il peut arriver que des grands parents renoncent temporairement à les voir estimant que revendiquer ces relations aggraverait une situation déjà complexe et pénible. Cette décision génératrice de souffrance pour eux peut être bénéfique à long terme. On ne peut que conseiller aux personnes qui vivent ces situations difficiles de se faire soutenir par des personnes ou des groupes qui les aident à analyser et comprendre la situation.

Les grands parents ressentent également certaines peurs, propres au statut de grands parents des temps modernes. Il peut y avoir des doutes sur l'éducation donnée par leurs enfants (accès à la TV, aux réseaux sociaux), des peurs concernant la sexualité, la drogue. Il y a aussi les craintes plus affectives et psychologiques liées aux relations des grands-parents avec leurs enfants ou leurs beaux enfants. Ces craintes peuvent évidemment s'aggraver en cas de crise du couple et de séparation des parents.

Par ailleurs j'ai beaucoup évoqué les rôles des grands parents mais j'ai aussi trouvé un vademecum reprenant les choses à ne pas faire. Je vous les cite : revivre ses maternités, s'immiscer dans le choix des prénoms, donner son avis sur l'opportunité d'une nouvelle grossesse s'imposer dès les premiers jours, vouloir à toute force pouponner le nouveau bébé, être intrusif et imposer sa présence, faire à ses enfants ce qu'on a reproché à ses parents ou beaux-parents quand on était de nouveaux parents et dont on a souffert, faire des comparaisons entre ses enfants et ses petits-enfants, se mettre en compétition avec les autres grands-parents, offrir quelque chose dont on n'est pas sûr que les parents ont besoin ou envie, saper systématiquement l'autorité des parents, transformer l'aide financière ou autre qu'on apporte à ses enfants en une dette qui pèse sur eux à tout jamais, prendre ses petits enfants pour des doudous, refuser son aide par principe, prendre la place des parents.

Ainsi, certains auteurs ont étudié l'isolement des grands parents qui ont tout misé sur la famille. Ils ont relevé la souffrance, le risque de repli, les petits enfants peuvent parfois combler une vacance, un désir d'amour et donner un renouveau vital mais cependant l'ouverture au monde enrichit les liens familiaux.

Ces éléments de réflexion concernant les grands parents étant posés, je voudrais insister sur le fait qu'il est bon que les grands-parents soient autre chose que grands-parents et donc d'avoir d'autres activités pour être dans la société.

Ainsi par exemple, le vieillissement prend forme aussi à travers la présence de bénévoles dans le mouvement associatif : depuis les écoles de devoirs jusqu'à l'accompagnement de personnes vivant en maison de repos.

Il faut épingler la difficulté qu'il y a de définir une personne âgée : en effet, à partir de quel âge est-on vieux ? Et le terme âgé est peu adapté, car on est toujours âgé d'un certain âge ... De plus, lorsqu'on parle des personnes âgées, on semble les considérer comme « asexuée », on dira aussi d'une personne qu'elle est retraitée, mais en ne sachant pas toujours ou n'osant pas demander quelle activité cette personne exerçait. C'est donc une période de la vie où c'est l'appartenance à un âge qui devient déterminante dans la définition et l'identité de la personne.

L'âge est pourtant une donnée relative : il y a 60 ou 70 ans, on était vieux à 50 ou 55 ans (physiquement, au niveau de la santé, ...). A l'heure actuelle, l'entrée dans la vieillesse pour la plupart des personnes est retardée et coïncide d'ailleurs rarement avec la prise de la retraite. Sur le plan personnel, le bénévolat contribue à l'amélioration d'une plus grande estime de soi, et permet par ailleurs de rendre le tissu social plus dense et favorise le maintien des relations sociales. Il exerce donc un effet favorable sur la santé et le bien-être. Tous les gérontologues s'accordent à souligner que l'isolement et l'inactivité constituent un des principaux facteurs mettant en danger la santé des personnes plus âgées. Dès lors, le développement d'activités pour les seniors constitue l'une des pierres angulaires des politiques publiques. Cela permet aussi une meilleure compréhension entre les générations lorsque jeunes gens et plus âgés participent à des projets communs. Enfin, le volontariat des plus âgés permet de faciliter la transition entre l'emploi et la retraite.

Les secteurs dans lesquels peut se développer ce volontariat sont multiples : les services d'aide, l'éducation, la lutte contre la pauvreté, le sport, la protection de l'environnement, le patrimoine local etc ...

Il y a en fait trois grandes catégories d'associations que l'on peut classer en « convivialité », « pratique d'une activité » et « défense des droits et des intérêts ».

Il est donc important, je pense de diversifier ses centres d'intérêt et d'engagement.

Pour terminer je voudrais livrer à votre réflexion, quelques phrases d'un psychiatre français, Jean Maisondieu qui à partir de ces quelques vers de Victor Hugo dans l'art d'être grand père relève qu'il a écrit alors qu'il était âgé de 75 ans :

« De la tombe entrouverte et des ans lourds et froids

Leur regard radieux dissipe les effrois ;

Ils ramènent notre âme aux premières années ;

Ils font rouvrir en nous toutes nos fleurs fanées ;

En les voyant, on croit se voir soi-même éclore ; »

Jean Maisondieu nous dit ceci : les petits enfants du poète ont indiscutablement une fonction anxiolytique et antidépressive pour lui contre la vie qui passe et face à la mort qui vient. Et il rêve d'être à leur place. Au-delà de son émerveillement qui n'est pas douteux, force est de constater que ce grand-père qui adule ses petits-enfants parle moins de leur donner de l'amour que de retrouver sa jeunesse à travers eux. Il chante le bonheur d'être un grand-père mais ses vers mettent en scène un sénescent affamé de vie naissante.